



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Autoroutes et routes : Lozere

Question écrite n° 49771

Texte de la question

M Jacques Blanc attire l'attention de M le ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace sur le problème du désenclavement routier en Lozère. En 1987, le comité interministeriel d'aménagement du territoire a pris des engagements précis et très importants. Le conseil des ministres de février 1988 a entériné le nouveau schéma directeur des routes. Des engagements financiers avaient été alors pris, une programmation arrêtée, des déclarations d'utilité publique lancées. En mars 1991, le Gouvernement a décidé d'annuler un milliard d'investissements routiers. Le projet de budget 1992 marque quant à lui un effondrement des crédits : construction des routes - 4 p 100 ; entretien du réseau - 12 p 100 ; étude de nouvelles routes - 30 p 100. Il lui demande de lui répondre très précisément sur : l'échéancier précis des ouvertures de sections de l'A 75 ; les engagements qu'il compte prendre pour « récupérer » les 150 millions de francs d'autorisation de programme annulée et les mesures complémentaires envisagées pour permettre la réalisation de l'A 75 d'ici 1996 ; les compensations prévues quant au retard enregistré sur les deux viaducs de Marvejols (goulot d'étranglement). Sur ce dossier, il en va de l'avenir du Massif central de la Lozère et du Languedoc-Roussillon.

Texte de la réponse

Reponse. - Le schéma directeur routier national, approuvé par décret du 18 mars 1988, a défini des engagements spécifiques de l'État en faveur de la RN 9 entre Clermont-Ferrand et Pezenas, qui sera aménagée en autoroute hors péage (A 75). L'objectif d'un engagement, d'ici à 1996, des moyens nécessaires à l'achèvement des travaux, a été confirmé à l'occasion de la publication du nouveau schéma directeur approuvé par décret du 1er avril 1992. Ainsi, à la fin de 1996, l'autoroute A 75 sera entièrement en service, à l'exception des 40 kilomètres du contournement de Millau dont l'ouverture à la circulation est prévue pour la fin 1999. Le plan de soutien décidé en mars dernier a permis d'inscrire au budget 1992 consacré à l'autoroute A 75 un montant de 150 MF dont 65 MF seront utilisés pour les viaducs de la section Marvejols-La Mothe.

Données clés

Auteur : [M. Blanc Jacques](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49771

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement, logement, du transport et espace

Ministère attributaire : équipement, logement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 novembre 1991, page 4593